



Informez-vous librement, téléchargez  
l'application SUD Orano Recyclage



27 juin 2024

## SUSPICION DE DÉTOURNEMENT DE FONDS AU CSE (ENCORE) !

**Bien que SUD se soit heurté à la réticence du CSE quant à nos propositions de transparence totale sur les budgets, les faits énoncés ce jour en CSE démontrent le bienfondé de nos velléités.**

En effet, alors que la **Direction**, en sa qualité de présidente du CSE, a **reçu un courrier par la banque datant du 12 janvier 2024**, il a fallu attendre mi-juin pour que les membres du CSE soient alertés **d'une suspicion de détournement de fonds au sein de la billetterie spectacles** (plusieurs milliers d'euros sont évoqués) !

**Lors du CSE de ce jour, la suspicion est telle que le CSE a décidé unanimement de porter plainte. Seule la Direction n'a pas voté pour porter plainte** (elle s'est contentée de s'associer à la démarche après avoir reçu une remarque). Cette même Direction qui avait refusé la demande de CSE extraordinaire sur ce sujet.

Il sera essentiel de voir si les faits étaient connus et/ou des craintes exprimées de longue date, ainsi que le montant total du préjudice et sur quelle période.

**SUD ne manque pas de s'interroger.** Comment est-ce possible que la Direction soit au courant 5 mois avant les membres du CSE ? Pourquoi n'a-t-elle pas prévenu la secrétaire du CSE comme le veut le règlement intérieur du CSE ?

La Direction est parfaitement au courant du passif du CSE (**élu licencié, salariée du CSE licenciée, plainte contre X d'élus SUD pour abus de confiance en cours**). **Quelle est donc cette subtilité qui nous échappe pour expliquer un tel silence ? Interrogée lors de ce CSE, elle a botté en touche.**

### Durant cette même période :

- **En CSE :** le budget prévisionnel 2024 a été voté (avec 28.000 € pour la billetterie spectacles), **une plainte contre X pour abus de confiance a été déposée par des élus SUD** avec une demande d'expertise dont les faits énoncés ce jour en CSE imposent qu'elle soit étendue à l'ensemble des budgets.
- **Hors CSE :** des négociations attractivité des régimes postés avaient lieu.

### Face à ce nouveau préjudice potentiel :

- SUD a voté pour que le CSE porte plainte contre la trésorière de la billetterie spectacles,
- SUD a demandé que l'expertise des comptes soit élargie (à l'ensemble des sous-commissions et aux associations, un cahier des charges est à définir par les élus). **SUD ne manquera pas de revenir vers vous afin de vous tenir informés,**
- SUD va relancer le Procureur de la République en annonçant que d'autres représentants SUD portent plainte contre X pour abus de confiance (puisque le CSE refuse pour l'instant de se porter partie civile).

**SUD rappelle que tout détournement et/ou abus de confiance porte préjudice à l'ensemble des ouvriers du CSE.**

Le bureau du CSE, composé exclusivement et contre notre volonté de membres SUD (une place au bureau demeure vacante), **se bat pour enfin obtenir l'argent (47 519,96 €) dû au CSE suite à la condamnation de l'ex-salariée du CSE.**

SUD respecte la présomption d'innocence et emploie le terme « suspicion », ça sera à la justice de se prononcer au regard des éléments concrets et connus.

**Nous estimons cependant qu'une totale transparence impose d'évoquer de tels faits auprès des salariés déjà désabusés par un lourd passif.**

# SOUTIEN À NOS COLLÈGUES D'ORANO DEM

SUD s'est associé à la déclaration en Comité de Groupe du mois de juin des salariés d'Orano DEM (le Comité s'est tenu). Ce jour, bien que soutenant l'intervention d'Orano DEM en Comité Social et Économique Orano Recyclage, SUD a considéré que quitter le CSE d'Orano Recyclage La Hague desservirait davantage les salariés que la Direction.

Comme lors des NAO 2024, nous considérons que ne pas tenir un CSE, totalemment décorrélé des négociations, est une méthode plus théâtrale qu'efficace.

Les sujets portés par les élus en CSE le sont dans l'intérêt exclusif des salariés (plaintes, votes des activités sociales, sujets liés au quotidien des salariés et à leurs demandes/propositions).

**SUD a tenu a rappelé son soutien, indéfectible et cohérent, aux salariés d'Orano DEM depuis 2020.**

SUD a également évoqué les salariés d'Orano Recyclage au sein de DAFC et abordé l'injuste rattrapage demandé aux salariés bloqués le 24 juin.

## Déclarations des élus SUD au CSE Orano Recyclage du 27 juin 2024.

Si nous avons bien reçu le mail de la Direction expliquant **qu'aucun salarié Orano Recyclage ne serait impacté sur son contrat de travail par la fusion Orano DEM/Orano DS**, il n'en demeure pas moins le fait que les élus SUD au CSE Orano Recyclage La Hague se posent encore de nombreuses questions.

En effet, la fusion Orano DEM/Orano DS se fait en parallèle d'une réorganisation de DAFC. Plusieurs salariés Orano Recyclage travaillant pour DAFC sont postés sur le BC UP2 et n'ont pas le niveau d'information suffisant quant à leur devenir.

**Quels postes occuperont-ils post-fusion ? Quels sont les impacts sur leurs postes actuels, leurs rôles et leurs missions de cette fusion ?**

Ces réponses doivent être apportées aux élus du CSE.

SUD renouvelle également sa demande, réalisée depuis 2020 et répétée à de nombreuses reprises, pour que les salariés Orano DEM du site de la Hague soient réintégrés au sein d'Orano Recyclage. Entreprise qu'ils auraient dû intégrer depuis le début.

Leurs compétences en pilotage de projets, en conduite d'installation, en connaissance des installations nucléaires **sont précieuses et le seront encore plus demain** avec le projet ADF (Aval Du Futur).

La Direction doit considérer la réintégration des salariés Orano DEM sous l'angle GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences).

Bien que SUD ne soit pas présent au sein d'Orano DEM, **nous avons combattu le projet PEARL au sein de l'intersyndicale CFDT, CGT, SPAEN et SUD en 2020.**

L'intersyndicale s'était opposée au départ de nos collègues DOFC au sein d'Orano DEM (grève, distribution et cagnotte). SUD avait même créé un badge de soutien.

Nous avons regretté de ne pas réussir à élargir davantage l'intersyndicale à cette époque. **Ce regret se mute aujourd'hui en remord de ne pas avoir su convaincre l'ensemble des organisations syndicales de la justesse de nos craintes, arguments et vision d'avenir.**

En fin de conflit, **seul SUD avait refusé de signer** « l'accord relatif à l'accompagnement et la sécurisation des évolutions professionnelles des salariés Orano Cycle La Hague appartenant à la DOFC dans le cadre du projet d'évolution de l'organisation juridique d'Orano Cycle ».

Nous avons justifié ce refus par **l'absence d'engagement pour le reclassement de tous les salariés au sein d'Orano Recyclage engendrant un risque conséquent de les voir passer à terme au sein d'Orano DS**. Il n'était donc pas possible de parler de sécurisation et **le faire croire aux salariés allait contre nos valeurs.**

La Direction nous avait alors accusés de « **s'amuser à faire peur aux salariés** ». Ineptie !

Depuis le début, la Direction, via le projet PEARL\*, connaissait l'impact social et la finalité de son projet :

- **Mettre en difficulté Orano Recyclage,**
- **Fusionner Orano DEM avec Orano DS.**

SUD, quel que soit le contexte (négociation/conflit), agit uniquement dans l'intérêt des salariés avec une vision long terme. **Il nous sera toujours impensable de dire blanc pour accompagner un projet et de dire noir ensuite pour ne pas en assumer les conséquences.**

Cohérents avec notre combat et nos demandes depuis 2020, nous plaillons pour l'intégration de tous nos collègues Orano DEM au sein d'Orano Recyclage. C'est ensemble que notre avenir maximise ces chances d'être radieux.

*\*Pour une Entreprise Attractive Responsable et Lisible (ça s'invente pas)*

Contactez-nous au **06.03.17.05.15 (La Hague)** ou au **06.45.03.84.73 (Melox)**